

# **MAIRIE DE LE MONTELLIER**

## **PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2025**

L'an 2025, le 5 juin à 20h30, le Conseil Municipal de LE MONTELLIER, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Patrice MARTIN, Maire.

Date de convocation : 26 mai 2025 – Secrétaire de séance : Daniel Rousset

Nombre de membres en exercice : 11 – Nombre de présents : 10 – Nombre de pouvoir : 0 – Nombre de votants : 10

Etaient présents et ont pris part au vote : Patrice Martin, Daniel Rousset, Fabien Boeglin, Patricia Monard, Emilie Carreau, Myriam Kerkeni, Karole Goncalves Mineiro, Alban Ridet et Jean-Michel Salvadori, Roger Poizat

Etaient excusés : Karole Martignat

Le quorum étant atteint, Mr Patrice Martin, Maire, ouvre la séance.

Désignation d'un secrétaire de séance : il propose la désignation de Fabien Boeglin, conseiller, comme secrétaire de séance.

Le conseil municipal à l'unanimité désigne Fabien Boeglin comme secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24 avril 2025, Mr Patrice Martin, Maire, soumet à observation le procès-verbal de la séance précédente du conseil municipal. Aucune observation n'est apportée, le procès-verbal de la séance du 24 avril est approuvé.

### **>- Suivi des travaux parking**

Les plantations sont terminées.

La pose du béton drainant se poursuivra la semaine prochaine. 3 semaines de séchage seront nécessaires avant l'ouverture au public.

La fin des travaux est estimée pour fin juin.

### **>- Suivi des travaux éclairage public**

Le changement de l'ensemble des luminaires a été réalisé sur les hameaux. Reste le changement des horaires d'éclairage à mettre en place.

### **>- Délibération ZAENR**

Le conseil délibère en faveur de la carte de zonage de la ZAENR (Zone d'accélération complémentaire des énergies renouvelables) qui ne comprend que les toitures de l'ensemble des bâtiments pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

### **>- Révision des loyers**

Le conseil décide de ne pas augmenter les loyers des logements et du local commercial cette année par 4 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions.

**>- Répartition charge de chauffage locataires bâtiment mairie**

Le conseil prend acte de la répartition des charges de chauffage.

**>- Questions diverses**

> Devis entretien de la chaudière :

L'entretien de la chaudière par Hargassner voit son montant baisser mais le ramonage n'est plus compris, soit 873,60 € TTC.

Le conseil choisit l'entreprise Champeau pour le ramonage pour un montant de 122,4 € TTC

> Recensement de la population l'an prochain du 15 janvier au 14 février 2026

> Deux noms d'électeurs ont été tirés au sort pour être éligibles en tant que jury d'assise

> Le Critérium du Dauphiné passera par la commune jeudi 12 juin. La route départementale D4 sera complètement fermée à la circulation entre 13h00 et 14h00. Toutes les routes communales débouchant sur cette route seront fermées également.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions diverses, le Maire lève la séance à 22h15.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,  
Patrice Martin

Le secrétaire de séance,  
Daniel ROUSSET